



POLITIQUE DES PÔLES

La DGCIS et la DATAR réceptionnent le rapport sur l'évaluation de la politique des pôles de compétitivité

Le rapport de l'évaluation de la deuxième phase de la politique des pôles de compétitivité confiée au consortium Bearing Point-Erdyn-Technopolis ITD a été remis le 19 juin 2012.

Mis en ligne le 02 juillet 2012

Les conclusions de l'évaluation révèlent des résultats positifs générés par les dynamiques de coopération développées par les pôles de compétitivité en faveur de leurs membres. La majorité des entreprises membres des pôles déclarent avoir augmenté leurs investissements et effectifs en R&D depuis leur adhésion.

Sur la base de ce rapport, le gouvernement va ouvrir une phase d'échanges et de concertation avec les principaux acteurs de la politique des pôles de compétitivité. À l'issue de ces échanges, il décidera des orientations de la politique des pôles de compétitivité pour les années à venir.

Réalisée entre décembre 2011 et juin 2012, cette deuxième évaluation a été pilotée conjointement par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) et la Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS). Son déroulement s'est appuyé sur un comité de pilotage qui associait des personnalités qualifiées, des représentants de l'Association des Régions de France ainsi que les ministères et agences participant à la mise en oeuvre de la politique des pôles de compétitivité.

- > [Le communiqué de presse du 19 juin 2012](#)
- > Le rapport d'évaluation : [synthèse](#)
- > [Le dossier complet sur l'évaluation](#)

